



## Compte-Rendu A.G. du jeudi 09 septembre 2021 à 20h

Membres du Bureau : Louis THORAL (Président), Sandrine CLAUZEL (Trésorière) et Angélique CLERGEAU-SUZANNE (secrétaire)

- **Présentation de la PEEP** (Cf. [site internet](#))

*Evolution de l'association (qui ne gère plus la distribution des manuels scolaires) – souhait de moderniser l'association et d'améliorer la communication*

La PEEP est la seule association représentant les parents au Lycée Aiguerande – sur environ 1 200 familles (ou bien environ 1 500 élèves), il y a un déficit de représentation des parents (alors que l'intérêt serait d'être le plus nombreux possible) ; tant que l'association distribuait des manuels scolaires il y avait beaucoup d'adhésion (1 250 adhérents il y a 3 ans). Chute brutale des adhérents depuis que l'association ne gère plus la distribution des manuels scolaires (709 adhérents en 2019-2020, car des manuels ont encore été prêtés pour des sections pro, puis 113 adhérents en 2020-2021)

Le rôle des parents est pourtant indispensable : enjeux avec travaux importants dans le lycée (réfection des toilettes par exemple, dont le projet peine à aboutir). Les parents doivent avoir du poids pour faire bouger les choses ou soutenir les projets des élèves.

*Louis THORAL (actuel président) ne se représentera pas au Bureau, car sa fille a quitté le lycée.*

- **Bilan financier** (intervention du comptable - cabinet GOUDARD)

Comptes du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021 : 3 190 € de recettes (adhésions principalement) – Fonds associatifs (= excédents accumulés au fil des années) représente une somme de 349 000 €.

Insuffisance de recettes de 8 500 € pour 2020-2021 – Pour chaque adhésion : reversement de 7,20 € par adhésion pour prof express + 8 € versé à la fédération nationale

"Ventes de marchandises" : correspond aux manuels scolaires fournis aux 2 dernières classes (970 €)

– "Charges de fonctionnement" en baisse (9 945 €), mais supérieures aux recettes (Charges principales = eau, électricité, matériel informatique et loyer du local de la PEEP + primes d'assurance + honoraires du cabinet comptable) – demande d'une gratuité du loyer à la mairie faite en début d'année 2021, en attente de réponse

"Informations et communications" = dons au lycée (faits en juillet 2021, car un peu de retard pour la réalisation des projets) – Financements réalisés cette année par l'association : tables (avec bancs) situées à l'extérieur + écran d'info (qui va être installé dans le hall d'entrée du lycée) + nouveau mobilier du foyer (selon projet mené par les élèves)

"Déplacement et réception" (correspondait aux repas des bénévoles par exemple) : aucune dépense sur cette année (crise sanitaire) – Baisse des frais bancaires (plus de TPE car plus de manuels scolaires) – "Charges de personnel" ont disparu également (des lycéens étaient embauchés lors de la distribution des livres)

Synthèse : résultats financiers (936 €) = intérêts bancaires (compte produisant des intérêts), dont 24% imposable (soit 225 € d'impôt) – Résultats de l'exercice 2020-2021: **- 8 500 €**

Récapitulatif des 5 dernières années : environ 30 000 € étaient mis de côté avec le prêt des livres. Il faudrait au moins pouvoir être à l'équilibre maintenant (même s'il reste beaucoup d'argent d'avance)

**BILAN FINANCIER ACCEPTE A L'UNANIMITE**

Il faudrait que l'association trouve sa place auprès du lycée, mais que le lycée puisse intégrer encore plus les parents dans son fonctionnement.

Tous les ans, la Région demande si on veut reprendre la distribution des livres (en échange de 5€ par élève, mais en nous demandant de créer la bibliothèque et l'étiquetage des manuels) : cela demanderait une grande implication des parents (minimum 20 à 25 personnes au comité de l'association, voire même plutôt 30 à 40 personnes)

*Si l'association était dissoute : l'argent sera reversé à la fédération nationale de la PEEP (et nos enfants ne pourraient pas en bénéficier directement via le lycée Aiguerande)*

Beaucoup d'associations font des manifestations pour récolter de l'argent

IDEES SUGGEREES :

- Achat groupé de matériel pour les sections pro ? (se renseigner), nécessite d'être agréé Pass Région, ce qui ne devrait pas poser de souci puisque l'association était agréée pour les manuels scolaires ...
- Fournitures scolaires (comme cela peut être fait au collège) ? (pas de liste type au lycée, mais à étudier pour les fournitures de base ?)
- **Rôle du Bureau :**
  - Être en lien avec le lycée (Direction, CPE et projets des élèves) – *Par exemple le Président passe au lycée 1 fois par semaine*
  - Être en lien avec les représentants de parents (ou les parents) : *soutien, conseil en cas de problème spécifique par exemple*  
+ modèle CR conseil de classe (validé par le lycée)
  - Gérer les mails (et répondre aux messages), le site internet + relever le courrier postal au local + répondeur tél
  - Saisie des adhésions (et inscription au service Prof'Express) + Tableau des parents délégués pour chaque classe (**21 classes sur 52 au total n'avaient aucun parent délégué**)  
+ Tableau des membres du C.A. et des commissions
  - Elections des représentants de parents au CA (enveloppes, dépouillements, ...)
  - Paiement des factures – suivi compta (avec cabinet comptable)
- **Rôle du Comité**
  - Noyau de représentants de parents (dans l'idéal : 1 réunion par trimestre serait bien),  
élection du bureau : Président(e) + vice-Président(e), secrétaire + adjoint(e), trésorier(e)  
+ adjoint(e)
  - Membres du Conseil d'Administration et des commissions du lycée
  - Aide à organiser les élections des représentants de parents d'élèves (profession de foi + mise sous pli ...)
  - Valide les achats importants (pour équiper le lycée ou soutenir des projets ou sorties)
  - Aide à la décision pour des choix importants, comme probablement le devenir du local de l'association (avec PC, imprimantes, téléphone fixe avec répondeur, internet, etc.)
  - Apporte une aide ponctuelle si besoin, pour trouver des idées de soutien d'un projet par exemple, ou distribuer des flyers ou les bulletins d'adhésion

Investissement important des délégués élèves aussi, avec le soutien de Mme ATHIEL (CPE) : les élèves doivent fournir des devis au lycée, avec un projet détaillé ...

Question : où trouver les coordonnées des parents délégués ? C'est aux parents délégués de demander au prof principal de bien vouloir diffuser leurs coordonnées aux parents de la classe et/ou les coordonnées des parents délégués peuvent aussi être mises sur le CR du conseil de classe. *Les coordonnées pourront aussi être communiquées sur le site internet de la PEEP.*

Question : est-il possible d'être parent délégué pour la classe d'autres enfants que le(s) sien(s) (notamment quand il manque des parents délégués dans une classe) ➔ cela serait possible, à faire confirmer par le lycée

Question sur section Euro : comment se font les demandes (via le collège vraisemblablement), communication du lycée sur les délais pour les demandes ? Transparence sur la sélection ?

Question sur option théâtre à Bel Air (organisation des déplacements, communication très tardive sur le lieu) *info post-réunion* ➔ une navette est bien prévue (6 élèves font du théâtre)

*Fin de la réunion à 20h40 - Prochaine réunion le 16/09 à 20h (Pour élection du BUREAU par le comité)*